

de la Pastorale des Migrants

Donner un contenu de solidarité aux larmes trop rapidement versées et essuyées

Le 3 octobre 2013 ne doit pas être seulement le jour d'une tragédie largement annoncée et, malheureusement, destinée à se répéter. Le 3 octobre dernier ont trouvé la mort au large des côtes de Lampedusa 364 migrants et/ou demandeurs d'asile, hommes, femmes et enfants, qui fuyant la violence meurtrière de leurs pays d'origine espéraient pouvoir rejoindre l'Europe où recommencer à vivre.

Ils ont tout laissé au fond de la mer méditerranée ; une mer qui depuis vingt ans, loin d'être la « mare nostrum », « notre mer », « la mer qui met en relation et accueille », comme l'appelaient les anciens romains, est devenue de plus en plus le cimetière silencieux de plus de 20 mille personnes qui venaient d'Afrique et d'Asie pour trouver la vie.

Après ce désastre humanitaire, tous (ou presque) ont versé quelques larmes pour ces êtres humains tragiquement disparus ; beaucoup ont dénoncé une politique de l'immigration et de l'asile inefficace et capable d'alimenter seulement des sensations d'insécurité devant les croissants « assauts » à la forteresse Europe de la part de rescapés des guerres civiles et des conflits en Syrie, en Irak, en Afghanistan, en Afrique du Nord, au Soudan et dans la corne d'Afrique ; quelques-uns ont remis en cause la même construction européenne capable seulement d'harmoniser la monnaie et les échanges commerciaux et muette devant la mort de centaines de personnes dont le seul crime est de vouloir construire un avenir dans nos pays vieillissants et craintifs.

Or, après le 3 octobre 2013, est-ce que la tragédie humaine sera capable de remettre en discussion toute la politique d'immigration et d'asile de l'Union européenne : un contrôle des frontières réalisé plus pour refouler que pour accueillir ; une criminalisation généralisée et immédiate des migrants et de ceux qui par hasard se trouvent à leur prêter de l'aide lors des naufrages plutôt qu'une lutte continue et sans relâche aux trafiquants d'êtres humains ; une procédure d'asile conçue plus pour rendre impossible la vie aux demandeurs que pour en faciliter l'insertion ? Rien n'est plus sûr car il est difficile de passer d'une réaction émotive après les tragédies à un questionnement de fond sur des accords, comme « Schengen » et « Dublin », qui déchargent sur le premier pays d'arrivée des migrants/demandeurs d'asile tout le poids de l'accueil et du suivi, sans aucune possibilité de répartition solidaire de la charge avec

les autres pays européens plus lointains des frontières sensibles.

En période de crise économique (et nous y sommes depuis 2007) et en période électorale (et nous y sommes à tout moment dans les divers pays de l'UE), il semble vraiment d'exiger l'impossible à la classe politique si l'on demande une politique globale équilibrée où la gestion des flux s'accompagne de politiques sociales, de cohabitation et d'intégration économique, culturelle et religieuse.

En réalité on a beau répéter qu'en France tous les ans s'installent régulièrement environ de 150 à 180 mille immigrés ; qu'il y a 20 mille rom migrants et pas tous des roumains et des bulgares ; qu'annuellement 60 mille demandes d'asile sont posées en France et qu'environ 90 % sont rejetés et que malgré toutes les annonces de droite et de gauche depuis des années, on rapatrie annuellement 20 mille migrants irréguliers ; que les rapatriements coûtent et coûtent cher : l'Etat dépense 394 millions d'euros pour les centres de rétention ; 42 millions pour les billets d'avion, train ou bateau... or, en sachant que ces étrangers que l'on ne renvoie pas dans des « paradis » ont vocation à revenir, l'on pourrait raisonnablement estimer que cet argent (du contribuable) n'a servi à rien ; a été mal employé, lorsqu'il pouvait être investi dans un service public d'apprentissage de la langue, par exemple.

Dire tout cela semble inutile car nos sociétés et, souvent, nos églises considèrent la gouvernance des migrations seulement dans une optique sécuritaire.

C'est dans cette situation que la voix et le témoignage de l'Eglise doit se lever claire et forte pour réaffirmer que notre société et notre communauté ecclésiale ne peuvent pas se construire sur le refus et l'exclusion de personnes, hommes, femmes enfants, qui venus d'ailleurs ont trouvé refuge, accueil, lieu de vie en France et en Europe.

Ces personnes ne sont pas, a priori, des envahisseurs, des criminels, des parasites qui vivent sur les dos des contribuables, mais des êtres humains porteurs de valeurs et traditions, idées et manières d'affronter la vie qui peuvent enrichir notre capacité de dialogue et de cohabitation dans le sens d'une nouvelle cohésion sociale et ecclésiale à trouver et vivre ensemble...

*p. Lorenzo Prencipe, c.s.
Directeur SNPMPI*